

CHAMBERS GLOBAL 2019 A CLASSÉ MCMILLAN AU RANG DES CABINETS D'AVOCATS CHEFS DE FILE DANS PLUSIEURS DOMAINES DE PRATIQUE

Publié le 14 février, 2019

Catégories: [Actualités](#)

Dans l'édition 2019, *Chambers Global* a classé McMillan au rang des cabinets d'avocats chefs de file dans plusieurs domaines de pratique, dont les suivants :

- services bancaires et financiers;
- concurrence et antitrust;
- propriété intellectuelle;
- commerce international et OMC;
- projets d'infrastructures en PPP;
- restructuration et insolvabilité;
- fiscalité.

Chambers a également reconnu 18 avocats du cabinet dans un large éventail de domaines de pratique. Nous tenons à féliciter les avocats suivants de cette distinction remarquable :

- [Robin Junger](#) - Droit des Autochtones et de l'environnement
- [Jeff Rogers](#) - Services bancaires et financiers
- [Neil Campbell](#) - Concurrence et antitrust
- [James Musgrove](#) - Concurrence et antitrust
- Casey Halladay - Concurrence et antitrust
- [Mark Opashinov](#) - Concurrence et antitrust
- [David Kent](#) - Concurrence et antitrust : avocats plaideurs
- [Guy Pinsonnault](#) - Concurrence et antitrust : avocats plaideurs
- [Stephen Wortley](#) - Expert étranger (Chine), droit des sociétés, / F&A
- [Robert Wisner](#) - Règlement des différends : arbitrage
- Bernhard Zinkhofer - Énergie et ressources naturelles : droit minier
- Geoffrey Kubrick - Droit du commerce international et OMC
- [Jonathan O'Hara](#) - Droit du commerce international et OMC

- [Tim Murphy](#) - Projets d'infrastructures en PPP
- [Peter Willis](#) - Financement de projets et Projets d'infrastructures en PPP
- [Candy Saga](#) - Projets d'infrastructures en PPP
- [Wael Rostom](#) - Restructuration et insolvabilité
- [Max Mendelsohn](#) - Restructuration et insolvabilité

Pour consulter la liste complète des classements, visitez le site du [2019 Chambers Global Guide](#).

Les répertoires Chambers classent les meilleurs avocats et cabinets d'avocats depuis 1990 et couvrent désormais 185 territoires dans le monde. Les avocats sont classés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience dans le domaine juridique, ainsi que de leur efficacité et de leur service aux clients. Le classement des domaines de pratique tient compte des propositions reçues et des recherches objectives et approfondies menées par les représentants de Chambers auprès d'avocats et de clients.